

Mont-Saint-Guibert

Un périodique de la locale ÉCOLO de Mont-Saint-Guibert

N° 27 - Mai 2014

Vert

Alors on vote!



Édito

Guy De Backer, président du conseil

Voter, c'est souvent l'occasion de croiser des voisins sur le chemin des urnes. Mais c'est surtout l'opportunité d'exprimer avec l'aide du beau crayon rouge que l'on adhère à des idées et que l'on a des attentes.

Nous, les écologistes, voulons voter avec notre temps parce que les temps changent. Nous privilégions l'écologie politique. Nous voulons donc gouverner dans la transparence et développer des projets durables en concertation avec les citoyens (par exemple des :écoquartiers).

Nous soutenons des initiatives, qui renforcent la mobilité douce, qui améliorent la qualité de l'eau de nos rivières en adhérant aux contrats de rivière, qui permettent aux citoyens de créer du lien social pour s'épanouir dans leur quartier et sortir de l'isolement

Les écolos de Mont-Saint-Guibert, ainsi que ceux de la Région et de l'Europe, œuvrent pour un cadre de vie de qualité avec toutes et tous, pour des pouvoirs publics au service de tous et une démocratie renforcée. La création, dans notre commune, de la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité en est le témoin récent.

Merci de votre confiance le 25 mai. Votez avec votre temps sur la liste 9. Je vous souhaite une bonne lecture!

p 2 News - Patience et longueur de temps...

La CCATM, le PCM, le PCDN... et bien d'autres

p 4 L'eau c'est la vie

Un éco-conseiller... cela va faire bouger les choses!

p 5 Toit, toit, mon toit

p 6 Saviez-vous que...

Une nouvelle rubrique qui se prolonge sur le Web. Ce que vous auriez dû toujours savoir...

p 8 Pour un quartier durable à la brasserie.

Et si on se laissait inspirer par le projet I-Dyle?

p 10 Et si on faisait la fête?

Bonne fête aux voisins le 16 mai!

éCOLO

Ma commune autrement

www.mont-saint-guibert.ecolo.be



Catherine Berael, échevine

Patience & longueur de temps...

La Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) est enfin sur les rails. Plus d'une année d'attente... À présent qu'elle est fonctionnelle, outre les dossiers imposés par l'ex CWATUPE (*), ce sont les dossiers qui impactent tout un quartier qu'elle devra traiter au rythme d'une réunion par mois. C'est ainsi que les deux premiers projets (construction de deux hangars agricoles et d'une maison à la rue de Nivelles ainsi que la construction de deux immeubles pour 8 appartements à la rue Warichet) passeront le cap de la commission avant de poursuivre leur procédure d'octroi de permis, une étape parmi d'autres...

Les premières réunions de cette commission m'ont prouvé à quel point ils s'investissent dans la mission qu'ils ont choisie.

La première réunion de travail fut pour moi l'occasion de revenir sur notre note de politique générale établie en tout début de législature par les partis au pouvoir. Un petit tour d'horizon n'est pas inutile, nous avons bien sûr une vision d'ensemble mais les outils sont extrêmement lents à mettre en place. Dans l'attente de la concrétisation de certains d'entre eux, il nous faut composer avec l'héritage du passé (parfois très lourd de conséquences) et avec en ligne de mire l'avenir vers lequel nous voulons tendre.

En voici quelques éléments rapidement brossés :

- ✓ Mise sur pied d'un **PCM (Plan Communal de Mobilité)** : nous y travaillons et la première étape (le pré-diagnostic) est bientôt achevée. Un membre de notre personnel communal est également formé à cet effet. Le processus est lent. Certes, idéalement ce PCM devrait être finalisé avant de proposer certains aménagements et certains projets (comme par exemple le projet de la Grand'Place) mais notre devoir en tant qu'hommes et femmes politiques est aussi de saisir les opportunités quand elles se présentent et de solutionner les problèmes auxquels nous sommes confrontés.
- ✓ Revoir et/ou compléter les **Schémas d'orientation** existants : ces outils bien que non contraignants ont été initiés par la précédente législature. Faute de mieux, ils ont permis et permettent encore aujourd'hui de garder un cap dans les décisions prises par le collège communal.
- ✓ Mise sur pied de la **rénovation urbaine pour le centre de Mont-Saint-Guibert** : l'étude sera menée par un auteur de projet qui fera au préalable un état des lieux de la situation existante. Les habitants et les associations seront invités à prendre part à l'élaboration du plan. Des fiches et des priorités avec un budget alloué par projet permettront par exemple de revoir l'aménagement de la Grand'Place, de revoir la Grand'Rue, de redéfinir la Salle des Loisirs...Et ce avec l'octroi de subsides.
- ✓ Mise sur pied d'un **PCDN (Plan Communal de la Nature)** : ce plan est destiné à la protection et au développement du patrimoine naturel de l'entité. La participation citoyenne en est la pierre angulaire. Un éco-conseiller a été engagé et il aura notamment pour tâche de le coordonner. Nous avons déjà pris un peu d'avance en ce sens où la commune propose déjà diverses actions en vue de planter des arbres et des plantes mellifères (dans le cadre du Plan Maya).
- ✓ Mise sur pied d'une **carte de l'entité reprenant les coins pittoresques et des promenades** : la commune est dotée d'un maillage doux important qu'il faut valoriser. La mobilité douce sera également mise à l'honneur grâce au projet de la Coulée Verte que nous avons déjà évoqué dans un précédent article.
- ✓ **Commerces et PME** : notre volonté est de redynamiser les petits commerces et les PME. Certains sites vont se développer comme par exemple le Jaurdinia en relation avec la RN25. L'offre à cet endroit sera de +/- 55.000 m² de bureaux, ateliers et bâtiments industriels envisagés sur un terrain de +/- 12 hectares. Les premiers permis ont été octroyés en 2013. Mais nous souhaitons également localiser des commerces au centre de Mont-Saint-Guibert en dehors de la zone commerciale installée le long de la RN4. Nous ne pourrions pas éluder les questions de mobilité et de stationnement, aucune décision ne pourra être prise sans considérer l'avis des riverains.
- ✓ La petite enfance : le collège a décidé en début de législature d'amener à son terme la construction de la **crèche communale « Les Bout'choux** de l'Axis » à l'Axis Parc. Après avoir stagné de nombreuses années, le projet sort enfin de terre.
- ✓ **Le logement** : l'offre de logement public doit être augmentée pour respecter la norme de 10 % qui nous est imposée. Quelques pistes sont déjà étudiées. Nous avons également la volonté de proposer une offre diversifiée de logements qui va de l'immeuble à appartements et studios à la maison unifamiliale de 2 ou 3 chambres. Nous sommes très attentifs à ne pas créer des cités dortoirs et nous imposons dès lors la possibilité de recevoir du commerce et des services dans des projets d'une certaine ampleur (comme pour le projet des Jardins de l'Orne par exemple).

(*) Le CWATUPE sera bientôt remplacé par le CoDT (Code du Développement Territorial)

Contrairement à une idée largement répandue, les dés ne sont pas joués d'avance et tout citoyen a la possibilité de s'exprimer d'abord pendant l'enquête publique et ensuite via la CCATM dont les membres sont chargés de le représenter.



L'eau, c'est la vie!

Personne ou presque n'ignore que, de manière générale, la qualité des cours d'eau en Wallonie a longtemps connu une dégradation progressive due pour l'essentiel à l'inattention portée aux conséquences du mode de développement de notre société (urbanisation croissante, emploi de pesticides...).

Sans eau, pas de vie évidemment, mais sans eau de qualité, pas de santé non plus ! Ni la nôtre, ni celle des générations futures auxquelles nous avons le devoir de léguer une terre vivable!

Les contrats de rivière, vous connaissez ?

Face à ces constats, l'idée est née de réunir autour d'une même table les habitants d'un même bassin, les usagers d'un même cours d'eau pour qu'ensemble, ils définissent un programme d'actions destinées à concilier les différents usages des rivières : les contrats de rivière sont issus de ce désir de créer une gestion concertée qui va impliquer les représentants du monde associatif (les pêcheurs par exemple), administratif, scientifique et politique (les communes, les provinces, la Région).

Et à Mont-Saint-Guibert ?

Le territoire de la commune est repris dans le contrat de rivière Dyle-Gette qui a vu le jour en 1993 et qui regroupe une cinquantaine de partenaires (23 communes, les provinces du Brabant et de Liège, l'I.B.W., l'I.E.C.B.W. mais aussi l'U.C.L., les fédérations de pêcheurs, des associations comme Natagora, Lasne Nature ou le Patrimoine Stéphanois...).

Le plan d'actions 2014-2016 décidé par la commune se décline en 6 points :

- ✓ L'intégration des cours d'eau dans l'agglomération qui se concrétisera par la mise à ciel ouvert de l'Orne et la réalisation de la Coulée verte qui serpentera tout au long de cette rivière ;
- ✓ La lutte contre les infractions environnementales : on pense ici notamment à l'abandon de déchets dans les rivières, à l'emploi d'herbicides près de celles-ci, ...
- ✓ Une attention portée à l'égouttage en vue de réaliser, avec l'appui de l'I.B.W. et de la S.P.G.E., quelques tronçons manquants au réseau.
- ✓ Une attention portée également à la problématique des inondations avec notamment des actions de sensibilisation des agriculteurs.
- ✓ La lutte contre les plantes invasives.
- ✓ Enfin, toute une série d'actions de sensibilisation de la population sur la nécessité de protéger les cours d'eau, au travers, notamment, de conférences, de balades ou d'articles sur le sujet.

Très bonne nouvelle : la commune vient tout récemment d'engager Henri Van de Wyer en tant qu'éco-conseiller. Sans nul doute, cet engagement contribuera grandement à la réalisation de toutes ces actions !

Toit, toit, mon toit...

Joëlle Ricour, échevine - présidente du CPAS



La question du logement dans notre commune – et dans toute la province d'ailleurs – s'avère bien des fois difficile à cause des loyers beaucoup plus élevés que dans d'autres endroits de notre pays.

Une des réponses à cette problématique est heureusement apportée par l'Immobilière Publique du Centre et de l'Est du Brabant (I.P.B.) qui gère un parc d'environ 190 logements à loyer modéré sur le territoire de Mont-Saint-Guibert.

Malheureusement, la demande de logements de ce type est en croissance continue et il s'avère de plus en plus indispensable d'envisager d'autres pistes.

L'Agence Immobilière Sociale

Elle peut également apporter une partie de la solution au problème en prenant en gestion des biens privés ou publics et en les mettant sur le marché à un prix abordable. Les avantages pour le propriétaire sont nombreux car l'Agence s'occupe de tout : état des lieux, contrat de bail, encaissement des loyers dont le paiement au propriétaire est garanti, remise en état en cas de dégradations et cerise sur le gâteau, exonération du précompte immobilier. Bref, une location sans souci!

Seul bémol : un loyer inférieur aux prix du marché, ce qui peut décourager certains propriétaires.

C'est la raison pour laquelle le CPAS de Mont-Saint-Guibert entend conclure avec l'Agence Immobilière Sociale une convention par laquelle l'A.I.S. s'engage à trouver deux logements supplémentaires qu'elle gèrera tandis que de son côté, le CPAS versera une somme de 125 euros par mois par logement de manière à combler quelque peu le différentiel entre les deux loyers, celui du marché et le loyer demandé.

La convention prévoit aussi que ces logements seront attribués par priorité aux candidats proposés par le CPAS qui assurera un accompagnement social à ceux-ci.

Le « 45 Grand Rue »

Inoccupé depuis plusieurs années, l'immeuble, qui appartient au CPAS, va connaître une importante rénovation de manière à le transformer en trois appartements.

Bonne nouvelle : le projet a été retenu dans le plan d'ancrage remis par la commune à la Région, ce qui va permettre l'octroi de subsides non négligeables qui permettront de finaliser l'opération dans de bonnes conditions budgétaires.

Ces deux projets restent évidemment modestes par rapport aux besoins, mais constituent des pas dans la bonne direction. Un chemin à poursuivre évidemment!



Joëlle Ricour est également 6ème suppléante à la Chambre!



Qu'il est difficile de communiquer!

Bientôt deux ans que nous sommes dans la majorité et qu'y a-t-il de changé ? Beaucoup de choses, mais le savez-vous ?

Car la grande difficulté est là, le changement c'est bien, le faire savoir, c'est mieux.

Bien sûr, tôt ou tard, vous allez le voir. Il sera dans vos rues, dans votre quartier, dans vos habitudes ou dans vos poubelles. Mais l'approuverez-vous ? Avez-vous l'impression d'avoir été écouté ? Aurons-nous l'occasion de vous expliquer les tenants et aboutissants ? Verrez-vous au travers de toutes ces décisions prises, toutes nos

hésitations, nos doutes, nos discussions ardues ? Si nous ne parvenons pas à mieux communiquer, certainement pas.

Alors, que peut faire une revue comme la nôtre ? Vous informer !

Une nouvelle rubrique voit le jour : « **Saviez-vous que...** »

Vous y trouverez toutes les informations importantes dont nous disposons.

Et comme ce périodique n'est que périodique, cette rubrique sera tenue à jour régulièrement sur notre site : <http://www.mont-saint-guibert.ecolo.be/>

Saviez-vous que...

Agenda

La suite sur :

<http://www.mont-saint-guibert.ecolo.be/>

22 05	Conseil communal 20h Maison communale		Réunion de locale 20h adresse à convenir	26 06
	Parcours des artistes http://www.mont-saint-guibert.be/ <small>Photo S. Ugeux</small>	23 24 25 05	24 07	Conseil communal 20h Maison communale
25 05	Elections		Nuit de la chauve-souris	30 08
	Réunion de locale 20h adresse à convenir	27 05	21 08	Conseil communal 20h Maison communale
01 06	Balade des 4 saisons Venez découvrir Héவில் et ses environs. Départ rue du Chenoy, à la hauteur du n° 2, parking de la fontaine. Retour prévu vers 12h30. Renseignements : Michel Minner (minnerm@gmail.com) ou Christiane Paulus 010/65.77.43 le soir		Journée de la mobilité	13 09
	Conseil communal 20h Maison communale	19 06	14 09	Petit déjeuner rencontre à Corbais Venez à la rencontre de vos élus et de notre locale ! On vous attend avec un croissant et une tasse de café de 9h à 11h : 14 rue Thomas. Journée du patrimoine
21 06	Feux de la Saint Jean		25 09	Conseil communal 20h Maison communale

La suite sur :

<http://www.mont-saint-guibert.ecolo.be/>

Dossiers

Les deux hangars de la rue de Nivelles

Dossier en cours. Plusieurs études complémentaires sont demandées et la CCATM est consultée. La Région doit encore se prononcer. Aucune décision à ce jour.

Projet de la Grand-Place

Après deux enquêtes publiques, deux réunions d'information, le dossier sera soumis à la CCATM et à la Région.

Jardins de l'Orne (papeterie)

Permis amendé (réduction du nombre de logements et révision de certaines charges urbanistiques) par la majorité actuelle. Une crèche y verra le jour. Actuellement à la Région.

Projet de la Brasserie

Rien en cours en ce moment mais une réflexion s'impose. Voir l'article sur le projet I-Dyle (page 8-9).

PCM

Le Plan Communal de Mobilité dont le budget a été voté en début de législature est en route. la première étape (le pré-diagnostic) est bientôt achevée.

Crèche les Boutchoux de l'Axis

La crèche de l'Axisparc sort de terre. Inauguration prévue fin 2014

Christ du Quewet

Permis de voirie accordé l'année passée.

Moulin des Vignes

Dossier en cours. Aucune décision n'est prise à ce jour.

Extension de la sablière

La modification du plan de secteur est en cours de procédure. Le conseil communal l'a voté le 24 avril dernier. en proposant la mise en place d'un nouveau rond-point à la sortie de la sablière permettant de rejoindre la rue des 3 Burettes et la RN25. Aucune décision n'est prise à ce sujet par la région.

Plan trottoirs

Une première phase du plan trottoirs qui ne coûtera quasi rien à la commune : la rue Haute à Corbais, de la Grand Route à la rue de la Forge est votée le 20 février 2014. Ce n'est qu'un début.

Schéma d'orientation de Corbais

Il s'agit d'une étude complémentaire. La première étude ayant été votée par la législation précédente. Décision en attente de l'avis de la CCATM.

Agrandissement de la maison de repos « la résidence de l'Orne » à Héவில்.

Dossier en attente. Aucune décision n'est prise.

Locaux destinés à la jeunesse

Les budgets ont été votés. Le projet serait de les installer dans la sapinière de la plaine de jeux. Un premier permis est déposé mais la décision n'est pas encore prise par le fonctionnaire délégué.

La suite sur :

<http://www.mont-saint-guibert.ecolo.be/>

Infos

Prime de la province pour les vélos électriques

Il vous est possible soit d'acquérir un vélo à assistance électrique soit d'équiper votre vélo d'un kit d'assistance électrique. Dans les deux cas, le Brabant wallon vous offre 20% du montant de votre achat avec un plafond de 200 €. http://www.brabantwallon.be/fr/actualites-completes.html?cmp_id=7&news_id=6896

Eco-guides

Vous pouvez faire appel à une équipe de guides énergie formés spécialement pour vous aider à diminuer votre facture de gaz, d'électricité ou d'eau. Par des petits gestes de comportement économe au quotidien, ils vous apprendront comment consommer moins et surtout payer moins ! Renseignements : Jacques Ameye 0472 41 86 61

Pour un quartier durable à la brasserie ! ⁽¹⁾

Nicolas Esgain, conseiller communal



La reconversion du site de la brasserie est un enjeu majeur pour le centre de Mont-Saint-Guibert. Mais comment faire ? Avec quels investisseurs ? Dans quels délais ? Et, surtout, quel projet construire pour allier mobilité, proximité, qualité architecturale, performance énergétique, espaces publics, mixité fonctionnelle, et logements à prix abordables ? Une équation complexe que rencontrent d'autres communes avec un ancien site industriel sur leur territoire. À Genappe, sur le site de la sucrerie, ils ont pu relever le défi et mettre en œuvre le premier quartier durable de Wallonie : I-Dyle !

Quels sont les enseignements à tirer pour le site de la brasserie ?

Le premier, c'est l'objectif annoncé de créer un quartier durable « diamétralement opposé au logement traditionnel... une nouvelle manière d'habiter, avec un accent particulier pour les aménagements publics », selon le promoteur du projet. La notion de quartier durable fait partie désormais du référentiel légal wallon qui définit des balises à respecter dès la conception du projet : la proximité d'une gare, 50% de logement mitoyen, 30% d'espaces verts et bleus, la mixité fonctionnelle logement-commerce-social, etc.

Le deuxième, c'est la méthode du dialogue compétitif utilisée pour la première fois en Wallonie. Et avec succès. En quoi cela consiste-t-il ? Sur base d'un cahier des charges, les candidats déposent une offre et ensuite le maître de l'ouvrage entre en

discussion avec chacun d'eux pour faire évoluer le projet sur tous ses aspects architecturaux, urbanistiques, énergétique, mobilité, etc. Ce cadre légal vise donc à susciter l'émulation entre les projets, tout en préservant les intérêts financiers du maître de l'ouvrage et du candidat lui-même. En somme, comment tirer tout le monde vers le haut !

Le troisième: le mode de financement. À Genappe, le projet a été rendu possible grâce à l'intervention de la Région wallonne qui a confié à la SARSI (Société d'assainissement et de rénovation des sites industriels) le pilotage de la reconversion du site. Laquelle a ensuite fait appel au secteur privé pour investir. La commune a bien entendu joué son rôle, car c'est elle qui fixe les objectifs sur son territoire. Un exemple de collaboration secteur public- secteur privé.

Il faut donc s'inspirer du projet I-Dyle à Genappe pour reconvertir le site de la brasserie en quartier durable. En plus de ces enseignements à tirer, il y a des similitudes entre les deux sites. La superficie : 8,5 ha à Genappe, 10 ha à la brasserie. Une rivière à ciel ouvert à Genappe, l'Orne qui pourra être rendue aux riverains. Une « place du sucre » au centre du quartier I-Dyle, une nouvelle « place de l'Orne » comme nouveau centre du village. 900 habitants nouveaux attendus

Les premiers coups de pioche à Genappe sont attendus en 2016. Alors, pourquoi ne pas se fixer des ambitions similaires pour la brasserie ? Un nouveau projet en 2016,

et les premiers coups de pioche en 2018 ? À l'horizon 2025, le centre de Mont-Saint-Guibert s'en trouvera métamorphosé, et les nouveaux habitants viendront nourrir un projet de quartier !

Car Mont-Saint-Guibert dispose d'atouts majeurs que n'a pas Genappe, et qui renforcent son attractivité : la voisine Louvain-la-Neuve, la future gare du RER, le dynamisme de l'Axis parc, le nœud de communication E411-N25-N4. Tout pour réussir.

Le projet I-Dyle est porté par la société Matexi, très active au quartier Bayau. Elle a déjà réfléchi à l'avenir de la brasserie. Alors, chiche pour un quartier durable à la brasserie ? Chiche pour 2018 ? À la commune, on est prêt à relever le défi !

(1) Voir: Xavier Attout « Le premier quartier durable de Wallonie », dans Espace-Vie, revue de la Maison de l'urbanisme/Centre Culturel du Brabant wallon, n° 238, février 2014, et de l'article de Jean-Philippe de Vogelaere « Genappe aura sa place du sucre », paru dans Le Soir du 7 janvier 2014.



Et si on faisait la fête?

La fête des voisins se déroulera le 16 mai cette année. Sans doute trop tard pour vous le rappeler mais peut-être l'avez-vous déjà organisée.

C'est une occasion unique pour apprendre à se connaître mais aussi discuter de votre rue, de votre quartier. C'est aussi une façon de participer à la vie publique, en relayant votre avis auprès des autorités ou via la CCATM.

Vous pouvez aussi vous adresser à la commune pour une aide éventuelle, fermeture des rues ou prêt de matériel.

Voici deux exemples de fêtes qui ne datent pas d'hier. Ce genre d'initiative est à encourager!

En quelques années, l'avenue de la Fontaine est passée d'un lieu de villégiature à un quartier densément peuplé. Les nouveaux arrivants ne se connaissent pas et l'avenue risquait de devenir un quartier-dortoir où l'on se dit à peine bonjour.

Mais le quartier est jeune, et c'est au travers de ses nombreux enfants que la convivialité s'est développée. Quelques familles enthousiastes se sont rendu compte qu'elles partageaient une vision commune : vivre dans un quartier où il fait bon jouer pour nos enfants, où chacun est plus qu'un numéro inscrit sur une boîte aux lettres.

Un comité de quartier s'est créé, qui a organisé une première fête des voisins. Nous nous sommes répartis les tâches : location de tentes, recherche de sponsors, décoration par les enfants, disc jockey pour la soirée, invitation toute boîte, création d'un site (1)

Nous sommes aujourd'hui à notre 8ème édition ? C'est devenu un événement incontournable, surtout pour nos enfants.

La formule ? L'auberge espagnole : chacun apporte ses

plats et ses boissons, le comité de quartier offre 'le toit', l'apéro et l'animation. Les volontaires viennent aider pour le montage et démontage des tentes. Le tout dans une ambiance de fête permanente!

Ceci ne nous empêche pas de fêter en plus la fête nationale des voisins. Rendez-vous est donné au rond-point de l'avenue de la Fontaine, où l'on met en commun nos bouteilles et snacks. Et en automne, le quartier s'anime régulièrement autour du « trick or treat » d'Halloween.

Les enfants, à l'instar des grands, ont lancé leurs activités : cabane dans le bois, vente de sève de bouleau, poterie, organisation de jeux....

La solidarité c'est aussi être présents auprès de nos voisins lors des grands événements qui rythment la vie : les anniversaires, les deuils, les naissances...!

Marie Guillaume-Meirlaen

(1) Site du quartier : <http://home.scarlet.be/avenuedelafontaine/>



Dans le nom de Demi-Lune, il y a une idée de poésie, de légèreté. Mais toute cette image bucolique disparaît avec le bruit qu'engendre le va-et-vient incessant de voitures.

Les nombreuses discussions de pas de porte concernant cette problématique ont poussé les gens à se rencontrer, à se connaître. De fil en aiguille ces relations ont donné naissance à un petit projet de quartier: fermer la rue le temps d'une journée, ou plutôt l'ouvrir à ses habitants.

Fort de ses quatre années, l'évènement ne s'essouffle pas, motive toujours autant les riverains et surtout le « comité organisateur ». Grâce à ce projet, des amitiés se sont créées poussant certains à se retrouver pour pratiquer une activité sportive, jouer aux cartes, improviser un barbecue ou une sortie cinéma.

Ainsi c'est bien plus qu'une relation de voisinage qui s'est propagée dans notre rue profitant à tous. Les nouveaux arrivants ont ainsi l'occasion de faire connaissance avec leurs nouveaux voisins. Les personnes plus âgées ne sont pas en reste, invitées, mais ne participant pas nécessairement aux activités elles en profitent d'une autre manière, sachant que derrière cette amitié qui anime notre rue, il y a toujours une petite pensée pour elles.

Stephan Ugeux

Agenda

Beaucoup de projets pour 2014!
Voici déjà quelques dates

Petits déjeuners -rencontres

Venez à la rencontre de vos élus et de notre locale !
On vous attend avec un croissant et une tasse de café
de 9h à 11h :

à Corbais

le 14 septembre 2014

14 rue Thomas

à Héவில்lers

le 30 novembre 2014

Lieu encore à définir



Balade des 4 saisons : «Héவில்lers et ses environs»

Dimanche 1 juin 2014 à 10h

Durée : approximativement 2h30

Départ rue du Chenoy, à la hauteur du nr 2, parking
de la fontaine.

Renseignements : Michel Minner

(minnerm@gmail.com) ou Christiane Paulus
(010 65 77 43 le soir)



Rencontre d'automne...

Une rencontre régulière s'impose.

Faire le point avec vous, nos promesses, nos actes...

Elle se terminera par un moment convivial.

Nous avons envie d'être avec vous.

Samedi 27 septembre 19h30

Salle des Loisirs.



Et aussi...

Contacts

Secrétaires

Marcel Ghigny

Tél : 010 65 13 33

Marcel.ghigny@gmail.com

Simone Bonhomme

Tél : 0498/15.71.44

simone.bonhomme@scarlet.be

Philippe Flock

Tél : 0496/57.82.36

philippe.flock@belgacom.net

Collège

Bourgmestre

Philippe Evrard

Tél : 0472 55 49 15

philippe.evrard@publilink.be

Échevine

Catherine Berael

Tél : 010 65 15 88

catherine.berael@publilink.be

Présidente du CPAS

Joëlle Ricour

Tél : 0474 42 46 18

joelle.ricour@publilink.be

Conseillers communaux

Président du conseil

Guy De Backer

Tél : 0494 72 13 81

debacker.guy@skynet.be

Nicolas Esgain

Tél : 0476 47 24 26

nicolas.esgain@base.be

Conseillère provinciale

Josiane Conrardy - Leyre

Tél : 010 65 68 42

conrardy@scarlet.be

Conseillers CPAS

Marcelle Ghigny - Gailly

Tél : 010 65 13 33

marcelle.gailly@gmail.com

Bernard Ghekière

Tél : 010 65 62 02

bernardg@skynet.be

Éditeur responsable

Marcel Ghigny

34 rue de Bayau

1435 Héவில்lers



Joëlle Ricour est 6ème suppléante à la Chambre